

Plateforme des conseils consultatifs - Ordre du jour /07-06-2019 10h -13h - salle 7 au -1 – zaal 7 op - 1 /Platform adviesraden : Agenda

Présents

- Catherine DOETSCH (CD)
- Ronald VRYDAG (RV)
- Karine ROCHTUS (KR)
- Pierre GYSELINCK (PG)
- Gisèle MARLIERE (GM)

Excusés

- Thomas DABEUX
- Emilie DE SMET
- Michel MERCIER
- Scarlett RENOIRTE
- Michel MAGIS

Secrétariat

- Khadija Bensalah (KBH)
- Olivier Magritte (OME)

01) PV du 07.12.2018 – pour approbation

- OME : en préparation.
- PG : estime qu'il ne faut pas mettre trop d'effort dans ce PV. D'autres travaux nécessitent plus d'attention.

02) Tour de table :

1. Olivier Magritte : pourquoi une Plateforme ? procédure de travail
 - La plateforme existe depuis 2011
 - L'idée est d'amener les Conseils d'avis existants à se rencontrer sur trois axes :
 - i. Echange sur les dossiers qui ont ou peuvent avoir un intérêt commun
 - ii. Définition d'axes de positionnement similaires, voire communs
 - iii. Répondre aux demandes de l'Europe, de l'ONU et du Conseil de l'Europe (CoE). Attention, l'échange d'information doit aller dans les deux sens : à chaque conseil d'avis d'apporter des éléments de contenu
 - En pratique :
 - i. Le secrétariat de la plateforme est assuré par le secrétariat du CSNPH/BDF → convocation + rapports + archivage
 - ii. Rythme : tous les trois mois, calendrier fixé de commun accord +/- septembre
 - iii. Réunions, à Bruxelles, dans les locaux de la Finto
 - iv. Invitation sur base de 2 noms par conseil d'avis : le Président + une personne en « back-up »
 - v. Le Président peut déléguer qui il veut aux réunions. Merci d'être clair en envoyant un e-mail précisant qui représentera quel conseil lors de la prochaine réunion
 - vi. Au départ, on a convenu d'inviter une personne « représentative » pour les entités qui ne disposent pas d'un conseil d'avis : RV pour la Flandre (ex-Noozo) et PSch pour la Communauté germanophone

2. Qui est qui ?

- a. Tour de table : merci de vous présenter et de préciser quel conseil d'avis vous représentez
- CD : informe que c'est la dernière fois qu'elle est présente vu la situation COCOM/Cocof/Iriscare. La personne à contacter pour les futures réunions est Michel Magis.
- GM : étant donné que des réunions sont annulées durant l'année et que souvent des dossiers de même domaine se retrouvent dans plusieurs réunions, il faudrait penser à agir autrement vu double travail.
 - Proposition par GM : sur le site BDF, est-il possible de prévoir un espace pour la plateforme où le secrétariat alimentera les dossiers, placera des infos. Cet espace serait accessible aux membres pour qu'ils puissent se positionner si oui ou non il faut se réunir avec la plateforme.
- RV : ajoute que ce serait une sorte d'agenda de la future réunion. Ainsi les membres y auront déjà accès. Un ordre du jour qui se construit à travers les mois. C'est une bonne manière de travailler. Il faut voir si le Conseil peut le faire (niveau secrétariat). Idéalement, le secrétariat devrait envoyer un mail à la PF Conseils 15 jours avant la réunion pour demander s'ils ont des points à ajouter pour l'OJ.
- GM : ce serait un ordre du jour prérédigé. Afin d'éviter des oublis de points durant des réunions, ça serait une bonne manière de noter des points pour l'OJ suivant de la PF Conseils.
- OME confirme que techniquement c'est possible. Le secrétariat envoie fait 2 envois. Lors du premier envoi, il faudrait ajouter une question du style « Si vous avez des points à ajouter à l'ordre du jour, merci de les envoyer au secrétariat pour telle date » Le secrétariat va envisager de créer, sur la page réservée à la PF Conseils, une partie consacrée aux « informations » ou aux « nouvelles ».
- PG confirme que tout dépend aussi de l'actualité, si c'est nécessaire, rien n'empêche de réunir la PF Conseils de manière extraordinaire.
- GM considère que cela par mail aussi ça peut se faire, on échange en direct. Par exemple pour une question sur les stagiaires PH, quand le CNT va se réunir, un avis qui doit rapidement sortir, etc... Donc on peut supposer d'avoir une réaction rapide.

RV : représentant de la Ligue braille. Il est ici en tant que président de Noozo. C'est une longue histoire de 10 ans, projet mis en place, 22 membres. C'est le Conseil consultatif en Flandre. En 2018, le budget a été libéré mais uniquement pour 2 ans. A la fin de ces 2 ans, il faudra prouver que Noozo, comme Conseil consultatif, est nécessaire.

Griep et autres organisations ont déposé le projet Noozo sur la table. Un groupe de pilotage pour ce projet est constitué, Ronald en est le président.

Bcp de divergences entre plusieurs organisations et donc afin d'assurer de bons fondements entre griep, noozo. Noozo, il a été mis sur pied un budget bien déterminé et on sait qui est qui.

En juin 2019, mise en place du groupe consultatif. Un appel a été lancé à toutes les organisations afin d'être certain qu'elles sont bien engagées dans ce groupe.

Prochaines réunions : juin, juillet. L'objectif est d'émettre des avis fin 2019.

2020 sera la dernière phase du projet. Il faut que cela fonctionne bien. Il faut faire en sorte d'exister après 2020.

Il faudra élire un président du Conseil Noozo. Ronald ? à voir...

Ronald va présider les prochaines réunions en tout cas. Difficile de prendre des engagements, pas encore de publications d'avis.

Déjà fixé un principe, c'est un Conseil Consultatif et avec le budget se concentrer sur des avis. Ne pas être présent partout. Mémoire élaboré pour le politique, un seul point d'attention: survie du conseil après les 2 ans.

PG : ça devrait continuer d'exister vu la convention ONU.

RV : émettre des bons avis, avoir une bonne stratégie et montrer que la Flandre est là pour le monde du Handicap.

CD : allez-vous avoir demandes d'avis ?

Ronald : 2 choses : mission d'être bon, faire en sorte avoir de bons avis et prendre des initiatives. L'autorité flamande posera sûrement des questions. Mais il faudra voir comment ça ira avec le futur nouveau gouvernement (niveau contacts). Déjà d'excellents contacts avec l'égalité des chances. Noozo demande une vraie interaction avec le politique.

PG : comment allez-vous préparer avis ?

RV : il y a un agenda avis. Déjà des organisations demandent qu'on émette des avis. Travailler aussi avec des commissions. Espérer que des remarques aussi individuelles puissent parvenir à Noozo. Les particuliers seront pris en compte même s'ils ne sont pas membres. Mission de Noozo en tout cas. Objectif en automne est de travailler avec les membres mais aussi avec des organisations en dehors du groupe. Mais pour l'instant d'abord les membres.

GM : région wallonne, commission wallonne CWAS se termine aussi. Conseil de stratégie et de prospective mis en place. Composé d'un collègue et groupe d'experts. Compétent pour matières dites AVIQ. Dans ce conseil il y a aussi un groupe d'experts « non permanents » chargés de remettre des avis à la demande de l'autorité hors matière AVIQ (ici qu'on retrouvera des représentants PH). Ce conseil s'occupe de toutes les matières, 2 membres de chaque conseil/groupe représenté. Présidé par M. Mercier. Fonction PH n'existe plus en Wallonie. Elle sera reprise dans cet organe. Thomas Dabeux/Gisèle suppléante pour PH sont effectifs pour ce conseil. GM envoie au secrétariat le Code wallon par mail avec noms officiels.
Pas très clair tout ça et certainement insatisfaisant...

OME : demande s'il est possible que les conseils consultatifs envoient leurs statuts ?

RV : un site internet sera bientôt disponible. Tout sera mis dedans. Le secrétariat en contact avec la **plateforme flamande Patientenplateforme** Ministre Homans a fait la demande d'avoir ce suivi puis plus rien.. il y a des contacts mais sécurité pas vraiment. On sait ce que les uns attendent des autres.

Karine : Le fait que les autorités ne s'en mêlent pas ça peut poser des soucis.. ils touchent des subsides mais sans convention...

PG : aucune référence officielle vers cette plateforme...

Karine : oui rien d'officiel mais ils reçoivent de l'argent.... Pas de cadre, dangereux. On exclut des gens....

03) Dossiers importants : pour le BDF et la PF conseils PH :

1. rapportage UNCRPD : rapport alternatif 2 et 3
 - a.
2. Liste des questions des experts
 - a.
3. voir mémorandum BDF
 - a. 3 principes généraux
 - i. Droits élémentaires PH

- ii. Favoriser la participation active des PH
 - iii. Participation au processus de décision
 - 1. Stratégie Européenne 2020-2030
 - 2. Socle EU droits sociaux
 - 3. Semestre européen économique
 - 4. FSE – SDG intégrant les principes UNCRPD
 - b. Une vie digne
 - c. Une désinstitutionnalisation effective
 - d. Statut réel de l'aidant proche
 - e. Accessibilité de notre environnement
 - f. Droit de vote effectif
 - g. Mise en œuvre UNCRPD au niveau des Institutions EU
- 4. European Accessibility Act (EAA)
 - a. Accord CE-Conseil-Parlement
 - b. Doit encore être formalisé (avril 2019)
 - c. Directive "marché intérieur" → pas spécifiquement « handicap »
 - d. Produits touchés :
 - i. Hardware et Systèmes d'exploitation
 - ii. Terminaux self-service (ticketing, écrans d'info...), pas le transport en tant que tel
 - iii. Communication électronique
 - iv. E-readers
 - v. normes pour toutes une série de produits
 - e. Services touchés :
 - i. Services de communication électronique
 - ii. Services d'accès aux media audio-visuels
 - iii. Information transport
 - iv. Services bancaires
 - v. Softwares e-books
 - vi. E-commerce
 - f. Autres « services » touchés
 - i. Services d'appel d'urgence
 - ii. Environnement bâti
 - iii. Appels d'offres pour produits et services
 - iv. Législation européenne ayant des implications d'accessibilité (???)
 - g. Exclus
 - i. Micro entreprise de service
 - ii. Limites : charges disproportionnées et modifications fondamentales
 - h. Obligations pour les produits
 - i. Obligation d'accessibilité
 - ii. Libre circulation des biens et services doivent rencontrer les obligation d'accessibilité
 - iii. Auto-déclaration de conformité
 - iv. Marque européenne
 - v. Surveillance du marché
 - i. Obligations pour les services
 - i. Obligation d'accessibilité
 - ii. Libre circulation des biens et services doivent rencontrer les obligation d'accessibilité
 - iii. Obligations spécifiques pour les fournisseurs de service
 - iv. Procédure pour
 - 1. Vérifier la conformité
 - 2. Les plaintes et mesures correctrices
 - j. Standards et spécificités techniques
 - i. Présomption de conformité

- ii. Mandats
 - iii. Standards harmonisés
 - iv. Spécifications techniques
- k. Mise en application
 - i. Etats membres assurent le contrôle de la conformité
 - ii. Possibilité pour les consommateurs d'aller en recours
 - iii. Idem pour associations
 - iv. Pénalités effectives, proportionnées et dissuasives
 - v. Mesures de remédiation effectives
 - vi. Pas applicable pour les procédures d'appel d'offre
- l. Mise en œuvre
 - i. Transposition : 3 ans
 - ii. Application : 6 ans
 - iii. Périodes transitoires
 - 1. ???
 - 2. Appels d'urgence : 2 ans extra
- m. Rapport
 - i. Tous les 5 ans

RV : possible que le BDF fasse une petite campagne sur UNCRPD ?

GM : EAA-> Présentation de Joachim pas convaincue...

OME : présentation de la commission EU bien mieux, il explique quelques mots. Directive pour le marché intérieur et pas directive Handicap.

Aux USA, l'accès aux lecteurs EU doivent s'arrêter suite au RGPD... curieux de voir comment ils vont faire par ex Ali baba.. on réagit bizarrement face à certaines directives EU...

PG : Mise en œuvre de cette législation n'est pas encore très claire, niveau contrôle, recours etc...
ATM accessibles dans bâtiments publics et encore mais ailleurs non.

OME : l'Europe est combattive pour le marché

GM : ça devrait être chapoté par l'Etat fédéral ?

OME : oui... Dans l'agenda, prévoir pour la PF Conseils quand la composition politique est faite.
Qu'on ait une interpellation, dans un premier temps le 1^{er} ministre, puis ministre affaires éco pour savoir comment ça va se passer.
On devrait avoir une lecture par nous-même déjà.

GM : c'est à l'Etat d'avoir cette lecture, donc il devrait y avoir cela au niveau fédéral et voir comment ils vont organiser tout ça.

OME -> va transmettre le PPT de la commission à la PF Conseils.

PG : on peut être satisfait car ça avance par comme la loi anti-discrimination...

04) Dossiers importants pour le CSNPH

1. Voir mémorandum CSNPH
2. Suivi situation DG HAN (avis 2019/02)
3. Prise en charge politique du H : Compétence ministérielle et relance de la CIM handicap
4. GC 7 sur art. 4.3 : note de position en préparation – travail en cours au sein du GT éthique

GM : attention le memorandum du Conseil et BDF sont différents donc si un politique va voir ça pose problème.. comme demande d'avoir un ministre on ne l'a pas dans le Conseil ! Version pas bonne pour Conseil !!!

OME : va vérifier avec Jorick.

GM : celui envoyé dans l'invitation PF conseils est le bon !!!! donc mettre dans le site aussi
Suivi DG HAN : ministre Peeters a fait ce qu'il pouvait. Mais entre les chiffres produits de Peeters et ceux de la DG ne sont peut-être pas les mêmes.. il va falloir voir comment la DG suit la problématique.

Relance de la conférence interministérielle « handicap » ou autre nom.. celles qui se sont créées pas bien passées entre autres Santé, numerus clausus....

GC 7 : le Conseil y travaille au GT éthique. Rencontre avec des experts/collègues d'associations pour arriver à une note de position d'ici fin d'année 2019. Relecture du draft sera très importante.

Karine : mémo envoyer à qui ?

GM : 1^{er} ministre, ministres-présidents.

Karine : peut-être l'envoyer aux négociateurs ?

PG : trop tôt aux informateurs.

Noozo : leur mémorandum a été envoyé à tous les partis politiques, et ils ont tous répondu bien reçu.

Karine : signal envoyé déjà avant élections, et on a répondu que c'était le bon moment car discussions durant négociations.

GM : mémo à mettre à jour sur site Conseil !

05) Dossiers importants pour les autres conseils présents ?

RV : phase de démarrage pour Noozo : objectif dans 1 an et demi continuer à exister. Mission : ne pas trop se noyer mais produire des avis de qualité.

Karine : élargir vers d'autres domaines, la Flandre prétend que les tarifs sociaux gaz, elec n'ont pas encore été déterminés pour les personnes âgées. Législativement ils n'ont pas fait ce qu'il fallait. Suivi à faire. Mais nouvel Arrêté royal avec effet rétroactif, Flandre répond ça ne nous concerne pas ! le tarif est pourtant attribué. Il faut être attentif à toutes les réformes d'Etat, voir alloc fam, droits dérivés, en Flandre il faut encore régler pas mal de choses. Les administrations ne sont au courant de rien... il y a du travail à faire.

GM : il serait intéressant dans l'agenda de la PF Conseils de faire une thématique sur les réformes de l'Etat, identifier les transferts, chacun fasse un petit résumé. Identifier les problèmes. Voir dans les autres régions comment ça se passe.

RV : un exemple dans le domaine à bxl, prime de soutien flamande (VOP premie) dont peuvent bénéficier les employeurs. VDAB gère cela et dise oui ou non droit, mais le paiement non. Donc problème avec un habitant NL habite en Flandre, ou un NL habite à Bxl, qui est responsable ? Actiris ? Commission d'avis à Bxl existe..

GM : intéressant de faire un petit focus. Même constat pour la CIM...

PG : est-ce que c'est encré niveau légal ?

GM : avant ça fonctionnait bien, mais dernières législatures devenu compliqué..

PG : on a intérêt que ça se remette en route. Insister. BDF va participer à l'Onu N-Y, explications. Très intéressant de participer aux side-events.

GM : on peut être fier niveau belge, nous avons eu l'initiative et on y est arrivé. Conseille à PG de ne pas hésiter à prendre la parole à N-Y.

06) Rapportage CEDAW en cours – réunion BDF- PF conseils le 3 juillet

KBH présentation.

GM : être clair sur l'enjeu du droit des femmes H à décider pour leurs corps et ce qu'elles veulent en faire.

07) Actions communes sur certains dossiers ?

1. Directive EAA
2. Directive accessibilité sites internet publics

08) Interopérabilité

OME : Gare de Seraing : problème d'accès à la gare. SNCB dit que ça vient pas d'eux mais interpellier plutôt la ville de Seraing. Donc pas vraiment du domaine du Conseil mais plutôt de la commission wallonne.

RV : c'est aux communes de conseiller aussi..

GM : prochaine réunion conseil stratégique, Gisèle ira à la place de Thomas.

09) Accords de coopération

GM : report prochaine réunion

10) Calendrier des réunions 2019 – rappel

- 06-09
- 06-12

RV: absent le 6/09, va voir qui peut venir à sa place.

11) Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA) : Projet de Charte de qualité – Point de la situation

OME : explications. Nouvelle réunion pour l'auto-description et langue des signes. Travailler comme modèle la charte utilisée par France Telecom. Les personnes sourdes de Belgique regardent déjà en grande partie les chaînes françaises vu qu'elles n'ont quasi rien de sous-titrés sur la rtbf. Fort différent ce qui existe en UK et Europe.

RV : il y a des outils qui existent, certains appareils sur le marché transforment un sous-titrage en parole.

GM : c'est important, pour cela le BDF y participe. Remercie le BDF pour son travail et c'est grâce au BDF que le CSA organise cette réunion pour faire pression aux chaînes pour avoir plus d'interprétation. On a aussi fait pression sur le politique. Le contrat de gestion pour la rtbf n'était pas encore renouvelé et donc freinait. Plus de sous-titrages maintenant

En Flandre c'était mieux par rapport à la Wallonie et donc le politique a agi.

RV : en Flandre on a même un sous-titrage dans une course cycliste, ça prend du temps mais bon c'est simultané. 1x par an on est invités par la VRT pour montrer ce qu'ils font, des statistiques. Notre salon en octobre, dont la PF Conseils est invitée, la VRT présentera ce qu'ils font.

OME : a parlé des polices de caractère utilisées, ce qu'il faudrait avoir pour lire de manière simple.

RV : il y a parfois des espaces entre les caractères non reconnus etc...

OME : Telenet a confirmé les dires de la Rtb. VTM a dit que le protocole français est quasi le même que la VRT. Donc côté NL ok.

RV : certains fournisseurs ne permettent pas d'avoir une programmation. La VRT ne peut rien y faire. Pourtant la VRT met tout en œuvre pour être accessible. L'année passée question à Joachim Lommelen, reposez cette question : qu'en est-il dans EAA ? est-ce prévu ?

GM : bonne chose que le BDF y participe.

12) Divers

	<i>FR</i>	<i>Doc</i>	
01	PV du 07.12.2018 – pour approbation	<i>En préparation</i>	PV dd. 07.12.2018 –
02	Tour de table : • Olivier Magritte : pourquoi une Plateforme ? procédure de travail • Qui est qui ? Pour information		Tafel ronde : • Olivier Magritte Hoe werkt het ? • Who is who ?

03	Dossiers importants : pour le BDF et la PF conseils PH : • rapportage UNCRPD : rapport alternatif 2 et 3 • Liste des questions des experts • voir mémorandum BDF • EAA Pour information	03-1 à 03-9	Belangrijke dossiers v adviesraden : • rapportage UNCRPD : rapport alternatif 2 en 3 • vragen van de experts • memorandum BDF • EAA
04	Dossiers importants pour le CSNPH • Voir mémorandum CSNPH • Suivi situation DG HAN (avis 2019/02) • Prise en charge politique du H : Compétence ministérielle et relance de la CIM handicap • GC 7 sur art. 4.3 : note de position en préparation – travail en cours au sein du GT éthique Pour information	04-1 à 04-4	Belangrijke Dossiers v • Memorandum N • Opvolging toestemming (2019/02) • Politieke opname van de H : Compétence ministérielle et relance de la CIM handicap • GC 7 op artikel 4.3 : note de position en préparation – travail en cours au sein du GT éthique
05	Dossiers importants pour les autres conseils présents ? Pour information		Belangrijke dossiers v
06	Rapportage CEDAW en cours – réunion BDF-PF conseils le 3 juillet Pour information		Rapportage CEDAW in en PF adviesraden 3 ju
07	Actions communes sur certains dossiers ? • Directive EAA • Directive accessibilité sites internet publics Pour information et discussion		Gezamenlijke Acties op • Richtlijn EAA • Richtlijn toegankelijkheid sites
08	Interopérabilité Pour suivi ?	08-1	Interoperabiliteit – vo
09	Accords de coopération Pour information	09-1 à 09-3	Samenwerkingsoveree
10	Calendrier des réunions 2019 – rappel • 06-09 • 06-12		Kalender vergaderinge • 06-09 • 06-12
11	Conseil Supérieur de l’Audiovisuel (CSA) : Projet de Charte de qualité – Point de la situation Pour information		Conseil Supérieur de l project van kwaliteitszaken
	Divers		Varia